



INFORMATIONS SUR LE PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'EHPAD DE MONTVILLE

La résidence «Les Myosotis» a été construite en 1996.

Le bâtiment souffre aujourd'hui de diverses insuffisances techniques (accessibilité, isolation, réseaux vétustes), mais aussi d'un manque d'espace et d'équipements nuisant à la qualité de l'hébergement.

TRAIT D'UNION DU CAILLY, propriétaire de la résidence, décide en 2020 d'engager un projet de reconstruction de l'EHPAD et d'apporter un concept de village incluant le développement de nouveaux services.



EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Le projet consiste en la reconstruction de l'EHPAD de Montville et la création du « Village des Myosotis ».

LES AMÉLIORATIONS

- Bâtiment basse consommation et équipé de solutions domotiques innovantes
- Organisation des espaces centrée sur le bien-être des personnes âgées.
- Équipements facilitant le travail des professionnels

LES NOUVEAUX SERVICES

- Hébergement temporaire
- Accueil de jour
- Logements pour familles d'accueil
- Développement d'un lien fort avec la Résidence Autonomie Judith Dutheil
- Structure Petite Enfance
- Maison de santé (cabinet médical) avec télé médecine pour tous
- Projet expérimental EHPAD hors les murs.

QUELS IMPACTS POUR LES RÉSIDENTS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE JUDITH DUTHEIL ?

Pendant les travaux :

Quelques nuisances ponctuelles dues à la présence d'engins de chantiers à proximité de la résidence pourront avoir lieu. Trait d'union du Cailly, en charge du suivi du chantier, veillera autant que possible, à limiter la gêne potentielle.

Le bien-être des résidents demeure notre priorité.

Après les travaux :

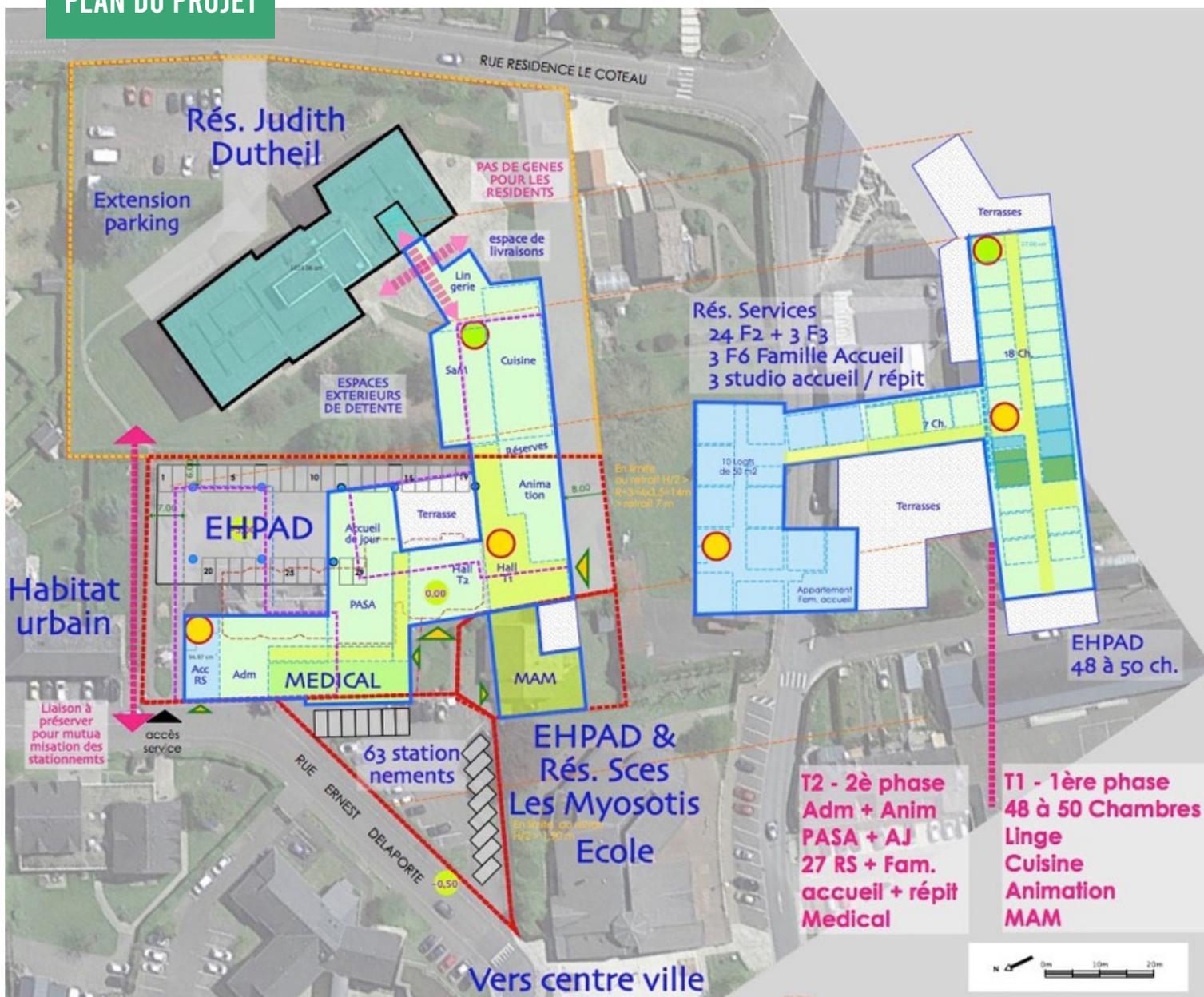
► Possibilité pour les résidents de bénéficier des services de l'EHPAD : repas, soins, linge, animation, ...

► L'accès à l'EHPAD, voire au centre-ville, sera facilité grâce à l'installation d'une passerelle.

Même si ce projet permettra une plus grande communication et une meilleure accessibilité entre la résidence autonomie Judith Dutheil et l'EHPAD, les 2 établissements resteront indépendants l'un de l'autre.

Ce projet n'entraînera aucun changement majeur dans le fonctionnement de la résidence autonomie.

PLAN DU PROJET



LES PHASES DU PROJET

DÉMARRAGE DU CHANTIER : JUILLET 2022

► Déconstruction du logement voisin à l'EHPAD.

► Construction de l'EHPAD

Hall partiel, animation, restauration, lingerie, réserves, 48 à 50 logements, pôle soins, MAM.

► Déconstruction de l'EHPAD actuel.

Transfert des résidents dans la partie neuve.

► Construction de l'extension.

Hall (complément) Administration, Accueil de jour, Cabinet Médical, Rés. Services 27 logements, 3 Familles accueil, stationnements et aménagements extérieurs.

RÉCEPTION DES TRAVAUX : JUILLET 2025

Pour répondre au problème d'espace nécessaire à ce projet, 2 solutions ont été retenues :

- l'acquisition d'une propriété privée voisine.
- l'utilisation d'une partie du foncier de la résidence Judith Dutheil.



MAIRIE DE MONTVILLE

21 place du général Leclerc
76710 MONTVILLE

☎ 02.32.93.91.00

✉ info@montville.fr

🌐 www.montville.fr